

**VENTE PAR ADJUDICATION AMIABLE SOUS LA FORME D'UNE REMISE DES OFFRES SOUS PLIS
CACHETES D'UN TERRAIN A BATIR**

LA COMMUNE DE SAINTE-HELENE vend par adjudication amiable sous la forme d'une remise des offres sous plis cachetés :

Un terrain à bâtir (non bâti) en cœur de bourg, situé rue du Penher d'une superficie d'environ 1 727 m² cadastré ZK169 appartenant au domaine privé de la commune.



Mise à prix : 190 000€.

Toute personne intéressée (particuliers exclusivement) est invitée à consulter le cahier des charges définissant les modalités de la vente disponible sur le site internet de la commune :

<https://www.sainte-helene-surmer.bzh>

Les offres sont à remettre au plus tard le vendredi 18 décembre 2021 à 12h00.

La date de l'adjudication est fixée au **lundi 20 décembre 2021 – 9H00**

Les modalités de remise des offres sont précisées dans le cahier des charges.

Les horaires d'ouverture au public de la mairie :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 9H00-12H30 Le samedi : 9H00-12H00

Le dépôt des offres en dehors de ces horaires n'est pas autorisé.



Le Maire

Signature manuscrite de Jean-Yves Croguennec, Maire de Sainte-Hélène.

Jean-Yves CROGUENNEC